

LES ENTREPRISES DOPÉES PAR LA MUTUALISATION DE COMPÉTENCES DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE FLUCTUANT

La crise sanitaire peut être une opportunité pour les entreprises. Nombreuses sont celles qui s'interrogent sur leur organisation, inventent de nouveaux process, diversifient leur offre et explorent de nouveaux chemins. Elles adaptent alors leur organisation et trouvent, dans le temps partagé, une solution agile et pertinente. VénétiS, entreprise française spécialisée dans la mutualisation de compétences depuis 1997, permet une adaptation souple aux besoins des entreprises et sécurise les salariés qu'elle recrute majoritairement en CDI.

Mutualiser durablement...

« Pour le coût de 2 salariés à temps plein, le temps partagé permet d'accueillir, de manière pérenne, 6 à 7 compétences expertes » explique Philippe VITORIA, directeur de VénétiS. « Cette méthode permet aussi de s'appuyer sur les expériences du salarié mutualisé pour créer et développer de nouvelles idées ».



Philippe VITORIA, directeur de VénétiS

... pour continuer à se développer

La reprise d'activité en septembre s'annonçait contrastée et hétérogène pour les entreprises : si certaines doivent combler une forte demande avec des moyens souvent réduits, d'autres mettent des actions en place pour la survie de leur économie. Dans chaque situation, la mutualisation de compétences permet aux entreprises de piloter l'activité, tout en continuant à se développer. « Cela permet d'accéder à des compétences expertes et autonomes, qui sont recrutées et formées par VénétiS. L'entreprise optimise son efficacité économique, tout en acquérant des compétences essentielles au fonctionnement de son activité et adapte le temps à ses besoins réels. C'est malin et pertinent, surtout en période incertaine » souligne Philippe VITORIA.

Une solution adaptée aux besoins fluctuants des entreprises

Henri DELAMARRE, dirigeant de KERMIBIEN

(Gestion d'hôtels et de biens immobiliers, Saint-Nazaire)

« Avec la croissance du groupe, nous avons besoin de structurer notre fonction comptable centralisée. Le partage de compétences nous a permis de recruter en plein confinement, une assistante administrative et comptable à temps partiel sans les contraintes administratives traditionnelles. Sa capacité d'adaptation a été un plus indéniable alors que nous étions en pleine réouverture. »

Catherine VIVIEN, dirigeante d'ASSIST'BURO

(Solution de secrétariat externalisé, Lorient)

« Je gère seule Assist'Buro. Via VÉNÉTIS, depuis 2 ans, Christelle m'assiste 2 à 3 jours par semaine, en renfort sur la partie administrative et technique. Ce fonctionnement permet d'adapter son temps de travail en fonction des besoins de mon entreprise. Cela a été particulièrement appréciable pendant le confinement : j'ai pu adapter ses heures de travail en évitant la complexité des démarches RH »

Bernard DUSSERT, dirigeant de AMARA

(Vente de mobilier et décoration, Lorient)

« Audrey nous a rejoints il y a un an, à raison d'une journée par semaine, pour gérer la comptabilité de nos 3 boutiques. Avec l'annonce du confinement, nous avons été contraints de fermer temporairement nos magasins et de mettre nos salariés au chômage partiel. La flexibilité du système nous a permis d'être agile, au jour le jour et d'aménager le travail d'Audrey, en fonction des besoins, très changeants, sur cette période. »

VÉNÉTIS, ENTREPRISE FRANÇAISE CRÉÉE EN 1997

23 années d'existence

1 080 CDI créés

282 adhérents

133 salariés

CA 2019 : 4,9 millions d'euros

VénétiS est une entreprise française spécialisée dans la mutualisation de compétences,
en régions Pays de la Loire et Bretagne

VÉNÉTIS

Vannes - Lorient - Saint-Nazaire - Nantes

www.venetis.fr

venetis glvenetis

RELATIONS MEDIA

padam | Yohana PINARD et Pauline CHOTEAU

10, bd de la Prairie-au-Duc - 44200 Nantes - 02 51 86 19 06

media@padampadampadam.fr | padampadampadam.fr

padamRP padamNantes